Singapore as an International Financial Centre — préface

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Peu de lieux montrent aussi clairement que Singapour qu'une place financière peut se construire à dessein. En un peu plus de deux siècles, un petit établissement situé à la pointe sud de la péninsule malaise est devenu un port franc, un entrepôt impérial, une cité-État indépendante et l'une des premières places financières du monde. Chaque étape a marqué les institutions, les usages et les réseaux que rencontrent aujourd'hui clients, banques, négociants et juristes.

Ce livre est le volume compagnon de *Genève, place financière internationale*, dont il reprend l'architecture. Il lit Singapour à travers cinq piliers. Le premier est l'entrepôt : le port franc de 1819, qui a fait de l'ouverture à tous les pavillons le principe fondateur de la ville. Le deuxième est la fortune : des banques de change et des banques chinoises de l'époque coloniale aux banques privées, family offices et gestionnaires de fonds d'aujourd'hui. Le troisième est celui des matières premières : l'étain et le caoutchouc au XIXe siècle, le pétrole, le soutage, le gaz naturel liquéfié et le négoce agricole aujourd'hui. Le quatrième est la porte d'entrée : Singapour comme point d'accès à l'Asie du Sud-Est, à la Chine et à l'Inde, un rôle qui correspond aux

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

liens de Genève avec l'Afrique. Le cinquième est la langue : l'anglais comme langue de travail du droit et de la finance, associé à une politique bilingue qui a fait du mandarin un atout commercial.

À Singapour, la force formatrice a été l'État, comme la Réforme l'a été à Genève. L'Economic Development Board, la Monetary Authority of Singapore (MAS, l'autorité monétaire et de surveillance financière), le Central Provident Fund, Temasek et GIC sont les instruments d'une stratégie de développement qui a traité la place financière comme un projet national. Le livre consacre à cette stratégie une partie propre, car elle explique à la fois la rapidité de l'essor de Singapour et la forme particulière de sa réglementation.

Le livre réunit trois regards. Celui de l'historien, parce qu'une place financière est une sédimentation de décisions antérieures. Celui du juriste, parce que la confiance que vend une place financière prend la forme de règles, de procédures et de tribunaux. Celui du praticien, enfin, parce que ces règles se lisent dans les dossiers : l'ouverture d'une relation bancaire, la vérification de l'origine des fonds, le filtrage d'une contrepartie au regard des listes de sanctions, la structuration du patrimoine d'une famille et le financement d'une cargaison.

J'écris depuis une pratique juridique couvrant plusieurs juridictions : la Suisse, où je suis inscrit au registre cantonal des avocats de Zurich, l'Angleterre et le pays de Galles, Hong Kong et l'Allemagne. J'ai passé quinze ans à Singapour et à Hong Kong. À Singapour, j'ai travaillé pour un cabinet d'avocats suisse et exercé la fonction de responsable de la conformité externe d'une société de gestion de fonds régulée par la MAS. Je reste aujourd'hui Of Counsel d'un cabinet d'avocats singapourien. Cette expérience explique deux choix. Le premier est la comparaison : Singapour se comprend le mieux lorsqu'on la place à côté de Genève, Zurich, Hong Kong, Dubaï et Londres. Le second est la mise en relation : dans la réalité des mandats transfrontaliers, la gestion de fortune, le négoce de matières premières, la conformité et le droit pénal économique forment un seul champ de risques et d'opportunités.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Le livre suit un ordre chronologique et thématique. Les parties A à D retracent la formation de la place, du port de Temasek et du port franc de 1819 à l'indépendance et à la construction d'une place financière mondiale jusqu'en 2008, en passant par l'économie coloniale et la Seconde Guerre mondiale. La partie E est consacrée à la gestion de fortune contemporaine, à son cadre réglementaire, à la fin du secret bancaire à l'égard des fiscs étrangers et à l'essor des family offices. La partie F décrit Singapour à l'international : l'État de droit, l'arbitrage, la Singapore International Commercial Court et la diplomatie d'un petit État. Les parties G et H traitent du négoce de matières premières, de son financement et des risques qui l'accompagnent. La partie I examine Singapour comme porte d'entrée de l'Asie, la partie J le rôle de la langue et la partie K les perspectives de la place à l'horizon 2035. Les annexes proposent une chronologie, un glossaire trilingue et un aperçu statistique.

Chaque chapitre peut se lire séparément. Chacun se termine par une synthèse en cinq phrases et, lorsque le sujet s'y prête, par une liste de contrôle pour les praticiens. Des encadrés mettent en évidence l'essentiel, les idées reçues et des exemples chiffrés.

Les données proviennent d'abord de sources officielles et d'organismes professionnels, en particulier la MAS, le Department of Statistics, l'Economic Development Board, Enterprise Singapore et la Singapore Exchange. Lorsque les sources divergent, l'écart est exposé et discuté. Le droit et les données sont à jour à septembre 2026. Rien dans ce livre ne constitue un conseil juridique, fiscal ou financier, car chaque situation appelle un examen propre.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.